



APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : **du 13 février 2019 au 18 mars 2019 inclus.**

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à : X. Gillot, chef du bureau de l'urbanisme.
N° Tel. : 080/68.98.88 – Adresse mail : xgi@troisponts.be

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,
J.P. Antoine.

le Bourgmestre,
F. Bairin.